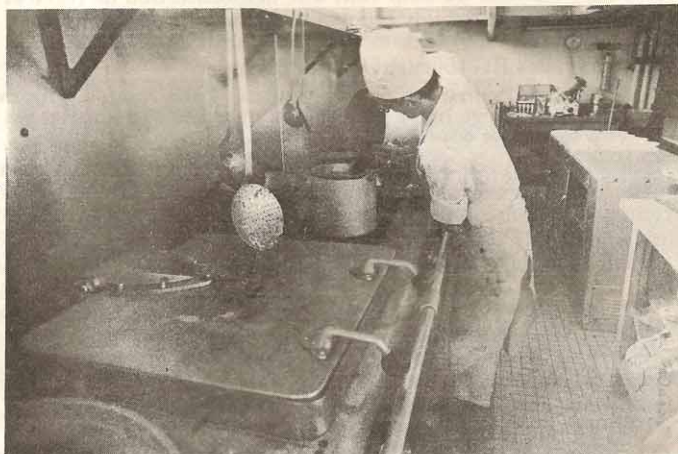


Au foyer de Clichy, l'occupation s'organise : ici, un résident prépare la bouffe.



II.— LA FORCE DE LA GREVE : LA DEMOCRATIE OUVRIERE

1) Les expériences passées

L'occupation était la forme de lutte nécessaire pour organiser la victoire, la démocratie ouvrière a permis d'en faire une arme efficace.

Il n'y a pas de tradition de lutte dans ces foyers, pas de syndicats, pas d'associations. La première expérience en 70 à Ledru Rollin avait vu naître un comité de résidents, premier embryon du comité de grève ; composé des résidents les plus combatifs, élu et responsable, il organisait des AG régulières et a permis la victoire. En 72, c'est la création d'un « comité contre la dégradation de la nourriture » à Sarcelles, puis à Clichy du premier Comité pour l'Intérêt des Résidents (CIR) et la création du CCIF (Comité de Coordination Inter-foyers). Dans quelques foyers donc existent des structures préalables à la lutte.

C'est à l'initiative du CIR d'Epinay qu'est lancée la grève de l'augmentation. C'est le CCIF qui appelle à se rendre en délégation massive au siège de la rue Férus.

— Devant le refus de la direction de rencontrer les membres de la délégation

— Devant la mobilisation policière autour du siège

— Devant la notification des 150 expulsions du foyer d'Epinay

L'occupation est votée à l'unanimité

Le jour même à Epinay est votée l'occupation du foyer et la création d'un Comité de grève.

2) Un comité de grève, pourquoi ?

Dans une entreprise la grande masse des travailleurs laisse la plupart du temps aux directions syndicales le soin de mener la grève.

C'est le rôle d'un syndicat, structure permanente, de représenter l'ensemble du personnel dans la période où les travailleurs ne sont pas en grève ; mais dans des périodes de lutte, la mobilisation dépasse largement le cadre syndical. Des travailleurs non syndiqués sont entrés en action... les militants reconnus ne peuvent pas être les seuls représentants des grévistes :